



Constitution d'une demande de cnf

Par **rimas**, le **16/09/2014** à **16:29**

Monsieur,

je suis née à Paris en 1973 et j'ai une certificat de nationalité française et j'ai une fille qui à 17ans issue d'un premier mariage et elle veut obtenir aussi la nationalité mais son père ne veut pas par l'interdire d'obtenir la majorité des papiers commençant par son propre extrait de naissance et ainsi de suite..... alors je voulais savoir qu'elle st la procédure pour avoir moins de formulaire en passant par lui si c'est possible!!!!!!! parce qu'il ne veut pas qu'elle me rejoint ici en FRANCE. J'espère une réponse qui me réjouit.

Par **sidali**, le **22/09/2014** à **02:18**

avec sa carte d'identité elle pourra fair sortir presque toute la paprasse necessaire.aprt le certificat du mariage et du divorce ou l'extrait de naissance de son papa et comme vous etes en france tout le dossier se traite en cateax rentier a paris .elle a ka commencé a sortir les document et si le faut en cachette